



HAL
open science

La préverbatation en "en"- en ancien français : un cas de préfixation aspectuelle ?

Adeline Patard, Walter de Mulder

► **To cite this version:**

Adeline Patard, Walter de Mulder. La préverbatation en "en"- en ancien français : un cas de préfixation aspectuelle ?. *Lexique*, 2015, Aspectualité et modalité lexicales, 22, pp.85-110. hal-01700564

HAL Id: hal-01700564

<https://hal.science/hal-01700564>

Submitted on 4 Feb 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La préverbation en *en-* en ancien français : un cas de préfixation aspectuelle ?

Adeline Patard, Walter De Mulder

Résumé

Il est généralement admis que l'ancien français disposait d'un système de préverbes servant à exprimer des distinctions aspectuelles. Dans cette contribution, nous étudions deux préverbes homonymes : (i) *en-* provenant de la préposition *in*, et (ii) *en-* issu de l'adverbe anaphorique latin *inde*. L'analyse de dictionnaires et d'un corpus diachronique révèle d'abord que ces deux préverbes déclinent en français médiéval. Nous montrons ensuite que les préverbes *en-* ne permettent pas de construire un système aspectuel transparent, notamment du fait de la polysémie des bases verbales et des verbes préverbés, et de la variabilité des interprétations aspectuelles que cette polysémie engendre. Par ailleurs, le déclin observé des préverbes aspectuels *en-* peut aussi être vu en continuité avec une évolution déjà entamée en latin tardif (cf. Haverling 2000, 2008, 2010), où le changement sémantique subi par l'imparfait et le parfait a annulé les oppositions aspectuelles existant entre certains verbes non préverbés et les verbes correspondants avec préverbes. Dans la dernière partie, nous nous intéressons à l'interaction complexe entre l'aspect lexical et l'aspect grammatical et à l'influence qu'exercent ces deux types d'aspect sur l'emploi des temps.

Abstract

It is well known that Old French had developed a system of preverbs expressing aspectual distinctions. In our paper, we concentrate on two homonymic preverbs: (i) a preverb *en-* which originates from the Latin preposition *in* and (ii) a preverb *en-* originating from the anaphoric adverb *inde*. The analysis of a set of dictionaries and a diachronic corpus reveals that these two preverbs are on the decline in medieval French. This can be explained by the fact that the *en-*preverbs do not allow the construction of a transparent aspectual system, because the prefixed verbs and the verbal bases are polysemous and because this polysemy gives rise to variable aspectual interpretations. However, the decline of the aspectual in Middle French can also be seen in continuity with an evolution that already started in Late Latin (Haverling 2000, 2008, 2010), where the semantic changes affecting the imperfect and the perfect have neutralized the aspectual oppositions between certain bare verbs and the corresponding prefixed forms. In the last part of the paper, we look into the complex interaction between verbal and grammatical aspect and its influence on tense use.

1. INTRODUCTION

La “préverbatation” peut être définie comme l’opération permettant de générer un nouveau verbe par l’adjonction d’un morphème porteur de sens à l’initiale d’un lexème. En tant que processus de dérivation (ou de composition¹), la préverbatation fait partie des ressources internes dont la langue dispose pour enrichir son lexique, et les morphologues² s’accordent généralement pour lui attribuer un rôle majeur dans la formation du lexique français. Selon les mêmes auteurs, la préverbatation a été particulièrement productive en ancien français où elle a engendré de nombreuses créations lexicales, dont une partie s’est ensuite perdue au cours de l’évolution de la langue³.

Outre leur rôle dans le renouvellement du lexique de l’ancien français, les linguistes s’accordent sur le fait que certains préverbes ont aussi, à cette époque, constitué un mode d’expression privilégié de l’aspect⁴. Deux études récentes portant sur le préfixe *a-* (Dufresne, Dupuis & Tremblay (2000), Dufresne, Dupuis & Longtin (2001)) proposent ainsi de voir la préverbatation comme l’un des principaux ressorts du système aspectuel de l’ancien français. Selon les auteures, les paires de verbes tels que *porter / apporter* (“porter à un destinataire ou vers une destination”) ou *penser / apenser* (“se mettre à penser”) permettent d’exprimer dans l’ancienne langue l’opposition entre aspect imperfectif et aspect perfectif, opposition qui surpasse (c’est-à-dire neutralise) l’opposition aspectuelle exprimée par les temps verbaux (par ex. l’opposition imparfait / passé simple).

Dans notre contribution, nous aimerions évaluer cette hypothèse de la préverbatation comme processus aspectuel. Pour ce faire, nous nous proposons d’étudier la diachronie d’un autre préverbe souvent cité pour sa productivité en ancien français et/ou sa valeur perfective : le préverbe *en-*⁵. Ce préverbe est en effet généralement considéré comme un marqueur perfectivisant⁶ permettant de former des verbes téliques (souvent inchoatifs⁷) à partir de verbes généralement atéliques (par ex. *dormir / endormir*). En raison de ce sémantisme et de sa productivité dans l’ancienne langue⁸, *en-* apparaît comme un candidat idéal pour vérifier l’hypothèse de l’existence de préverbes aspectuels en ancien français.

Notre étude s’organise en quatre parties. Nous rappellerons d’abord la double origine de la préverbatation en *en-* qui correspond à l’adjonction de deux morphèmes différents issus du latin : *in* et *inde*. Nous retracerons ensuite, à partir de l’étude d’un corpus et du dépouillement de dictionnaires, l’évolution de la productivité de la préverbatation en *en-* à partir de l’ancien français et jusqu’en français classique. Puis nous proposerons une analyse sémantique de ce préverbe, ce qui nous amènera à nuancer son statut de préverbe aspectuel et à formuler quelques hypothèses sur le déclin du système des préverbes en ancien français, en nous inspirant des analyses de l’évolution du système de préverbes en latin effectuées par Haverling (2000, 2008, 2010).

2. LA PREFIXATION EN *EN-* : DEUX ORIGINES

Comme il a été souligné dans plusieurs travaux et dictionnaires⁹, la préverbatation en *en-* est un cas d’homophonie qui résulte de l’érosion phonétique de deux morphèmes hérités du latin : le préfixe *in-* (“dans”) et l’adverbe anaphorique *inde* (“de là”).

2.1. *En-* (< *in-*)

Attesté très tôt en latin, le préverbe *in-* possède un sens identique à celui de la préposition *in* de même forme. Le sens exprimé peut alors être spatial ou temporel et renvoyer à l’entrée dans un espace délimité ou dans un nouvel état ou processus¹⁰ :

1. Traditionnellement, le mot composé se distingue du mot dérivé par le fait qu’il est formé à partir d’unités lexicales autonomes (voir Amiot 2006).

2. Voir par exemple Wagner (1952 : 54), Brunot (1966 : 285) ou Buridant (1995 : 292-294).

3. Voir par exemple Wagner (1952 : 54) ou Galli (2006 : 118).

4. Cf. Martin (1971), Buridant (1984, 1995 : 299-312), Dufresne, Dupuis & Tremblay (2000), Dufresne, Dupuis & Longtin (2001), Dufresne, Dupuis & Tremblay (2003), Dufresne, Dupuis & Tremblay (2008).

5. Nous ne nous occuperons pas, en revanche, du préverbe *in-* qu’on trouve dans des verbes comme *inclure*, *injecter*, etc., qui ont souvent une origine plus récente; voir à ce propos, entre autres, Van Laer (2012).

6. Cf. Martin (1971 : 81), Arrivé, Gadet & Galmiche (1986 : 81), Buridant (1995 : 294) ou Dufresne, Dupuis & Tremblay (2008 : 188).

7 Dans le cadre de l’article, nous ne faisons pas de distinction entre l’aspect *inchoatif* (touchant à des procès atéliques) et l’aspect *ingressif* (touchant à des procès téliques).

8. Voir par exemple Galli (2006 : 118-120).

9. Cf. Nyrop (1904 : 223-224), von Wartburg (1928 : 635), Wagner (1952 : 51), Martin (1971 : 82), Imbs (1979 : 1006-1010), Tănase (2011 : 62).

10. Cf. Imbs (1979 : 1006), Ernout & Meillet (2001 : 312), Haverling (2010 : 311-312, 314-315).

- (1) *eo* / *ineo*¹¹ (“aller, marcher” / “aller dans”)
mitto / *immitto*¹² (“envoyer” / “envoyer vers”)
albescio / *inalbesco* (“blanchir, pâlir” / “(commencer à) devenir pâle”)
aresco / *inaresco* (“sécher, devenir sec” / “(commencer à) sécher”)

S’agissant d’un processus, *in-* indique, selon Haverling (2010 : 314), non seulement son début, mais également sa continuation. Nous verrons en section 4 que le préfixe *en-* du français a conservé pour une très large part cette valeur sémantique.

Un certain nombre de verbes latins dérivés comportant *in-* est passé dans le lexique français. Ainsi, selon le dépouillement de sept dictionnaires (les dictionnaires *Larousse de l’ancien français, du moyen français et du français classique*, le *DMF*, l’*Anglo-Norman dictionary*, le *Petit Robert* et le *TLFi*), plus de 23 % des verbes en *en-* (< *in-*) recensés sont des verbes formés en latin¹³ ; il s’agit de verbes tels que (*s’endormir* (< *indormire*), *enchanter* (< *incantare*), *employer* (< *implicare*), *endurer* (< *indurare*), etc. La préverbation en *in-* est demeurée opérante en français avec la transformation phonétique mentionnée précédemment : *in-* > *en-*, la graphie *an-* coexistant jusqu’en moyen français.

2.2. En- (< inde)

L’adverbe *inde* est formé sur le thème du pronom-adjectif anaphorique *is* auquel il ajoute un sens de provenance ou d’origine, d’où sa fréquente traduction par “de là”. Attesté dès le latin archaïque, *inde* s’est surtout développé en latin post-classique et médiéval (Pinchon 1972 : 12) où il peut signifier la provenance ou la cause (2), ou renvoyer anaphoriquement au complément d’un verbe, d’un substantif ou d’un pronom (3) :

- (2) *Aliud est ad veniam stare, aliud ad gloriam pervenire, aliud missum in carcerem non exire inde, donec solvat novissimum quadrantem.*
 “Autre chose est d’être arrêté en attendant le pardon, autre chose de parvenir à la gloire, autre chose est de ne pas sortir de la prison, jusqu’à ce qu’on ait payé le dernier denier.” (Saint Cyprien, *Lettres* traduit par A. Zeloni, *Concordance des Écritures, des Pères et des conciles des cinq premiers siècles avec la doctrine de l’Église catholique romaine*, Paris, Dufour et C^o, 1842)
- (3) ... *sed aliquando sane cupiebam cum aliquo illorum librorum doctissimo conferre singula, et experiri, quid inde sentiret.*
 “... mais néanmoins, je désirais parfois en conférer en détail avec quelque docteur profondément versé dans l’intelligence des saints livres.” (Saint Augustin, *Confes.*, V, 11)

Après érosion sémantique, *inde* prend la forme *en*¹⁴ en ancien français (4) où il tend à s’agglutiner avec certains verbes comme *mener* avec lequel il apparaît fusionné dès le 11^e siècle (5) :

- (4) *Guenelun prist par la main destre ad deiz, Enz el verger l’en meinet josqu’al rei. La purparolent la traisun seinz dreit.*
 “[Blancandrin] prend Ganelon par les doigts de la main droite et l’amène par le verger jusqu’au roi. Là ils débattent de la trahison sans droit.” (*Chanson de Roland*, XXXVIII)
- (5) *Enz el verger s’en est alez li reis, Ses meillors humes enmeinet ensembl’od sei.*
 “Le roi s’est retiré dans le verger. Il a emmené avec lui ses meilleurs vassaux.” (*Chanson de Roland*, XXXVIII)

Notons que cette agglutination de l’adverbe ne semble possible que lorsque *en* exprime l’origine ou la cause (cf. (4) et (5)).

En somme, la préverbation en *en-* est issue de deux processus distincts : (i) la préfixation d’un verbe à partir d’une préposition et (ii) l’agglutination d’un adverbe anaphorique avec le verbe régissant qui le suit. Nous verrons dans les sections suivantes que ces deux préverbations connaissent une fortune différente du point de vue de leur productivité et de leur fréquence (section 3.) et se distinguent sur le plan sémantique ainsi que par leur capacité à exprimer des oppositions aspectuelles avec la forme non préverbée (section 4.).

11. Les deux verbes peuvent être transitifs ou intransitifs.

12. Les deux verbes sont transitifs.

13. Les verbes recensés dans ces dictionnaires sont listés en annexes.

14. Les graphies *ent*, *end* et *an* se trouvent également jusqu’en moyen français (Pinchon (1972 : 11)).

3. PRODUCTIVITE DES PREVERBES EN-

3.1. Remarques méthodologiques

Les données qui vont être présentées dans cette section et la section suivante proviennent de deux sources : (i) le dépouillement de cinq dictionnaires historiques (les dictionnaires *Larousse de l'ancien français*, *du moyen français* et *du français classique*, le *DMF* et l'*Anglo-Norman Dictionary*) et de deux dictionnaires du français moderne (le *Petit Robert* et le *TLFi*); (ii) l'exploitation d'un corpus historique s'étendant du 11^e siècle au 17^e siècle et comptant un peu plus de 1 500 000 mots. Le corpus a été constitué à partir de 27 textes littéraires en version électronique (cf. la composition du corpus et les éditions en annexe).

Le dépouillement des dictionnaires a consisté à relever l'ensemble des verbes formés en français par l'adjonction du préverbe *en-* à une base verbale¹⁵, et à les classer chronologiquement en fonction de leur première attestation¹⁶. En l'absence d'indication sur la nature de la base, verbale ou non-verbale, nous avons choisi de sélectionner les verbes dont les formes nues sont attestées antérieurement ou à la même époque et qui semblent sémantiquement liées à ces dernières. Lorsque les dictionnaires donnaient des informations contradictoires, nous avons pris le parti de préférer celles qui vont dans le sens d'une prévervation à partir d'une base verbale. L'inventaire élaboré se veut donc « optimiste », en n'excluant aucune forme préverbée susceptible d'avoir été formé à partir d'un verbe. Les verbes identifiés formés sur *en < inde* sont donnés dans le tableau 1, et ceux formés sur *en < in* sont donnés en annexes.

Concernant le corpus historique, nous avons groupé les textes par siècles, sauf pour les deux premiers siècles (le 11^e et le 12^e): ces parties du corpus ont été regroupées ensemble, de sorte que nous avons obtenu finalement des sous-corpus de taille à peu près équivalente (entre 226 000 et 290 000 mots). Lors d'une première étape, nous avons d'abord extrait, dans chaque sous-corpus, l'ensemble des mots commençant par *en-* et ses différentes variantes graphiques (soit *en-*, *em-* et *an-*). Nous avons ensuite trié manuellement les listes obtenues¹⁷ : nous avons éliminé les mots qui ne sont pas issus d'une prévervation en *en-*, puis nous avons classé les lexèmes restants selon leur formation (en latin ou en français), selon la nature de la base lexicale (nominale, verbale, adjectivale, etc.) et selon celle du lexème formé (nom, verbe, adjectif, etc.). Nous ne présenterons ici que les résultats concernant les verbes formés en français (sections 3.2. et 3.3.). Enfin, lors d'une dernière étape, nous avons extrait les contextes des occurrences sélectionnées (150 signes avant et 150 signes après chaque occurrence), afin de pouvoir les analyser sémantiquement (cf. section 4.).

3.2. Productivité

Les premières attestations fournies par les dictionnaires consultés nous ont permis de faire la somme, siècle par siècle, des verbes créés au moyen de la prévervation en *en-* (< *in-* et < *inde*). Pour la préfixation en *en-* (< *in-*) (cf. Figure 1), les données indiquent que celle-ci a été très productive au 12^e siècle¹⁸, mais que le nombre de créations lexicales a rapidement décliné à partir du 13^e siècle, pour finalement devenir quasi-nul au 17^e siècle.

15. Sont ainsi exclus les verbes formés sur une base non-verbale, par exemple adjectivale (comme *enrougir* (< *rouge*), *enhardir* (< *hardi*), etc.), ou nominale (comme *encourager* (< *courage*), *enorgueillir* (< *orgueil*), etc.).

16. Le *Dictionnaire du français classique* ne mentionnant pas les premières attestations des mots, celles-ci ont été recherchées dans le *Dictionnaire historique de la langue française*. Les informations sur les premières attestations ont été croisées avec celles données dans le dictionnaire de Godefroy. Les formations latines ont été vérifiées à partir du dictionnaire de Gaffiot (1934). Nous avons également pris en compte les premières attestations trouvées dans le corpus.

17. Ce tri a été fait sur la base des informations obtenues dans les sept dictionnaires précités. Lorsque les informations recherchées n'étaient pas fournies, nous avons consulté des sources supplémentaires : le *Dictionnaire historique de la langue française*, le *Dictionnaire de l'ancienne langue française* de Godefroy, le *Französisches etymologisches Wörterbuch* (Wartburg (1934)) et l'*Altfranzösisches Wörterbuch* (Tobler & Lommatzsch (1955)).

18. Nous avons choisi de ne pas indiquer les données correspondant aux 10^e et 11^e siècles (11 verbes) car, étant donné le nombre très limité de textes auxquels le lexicographe a accès en comparaison avec les siècles suivants, les données induisent un biais très fort qui pourrait laisser croire (à tort ?) que les créations lexicales n'ont pas été aussi nombreuses à cette période.

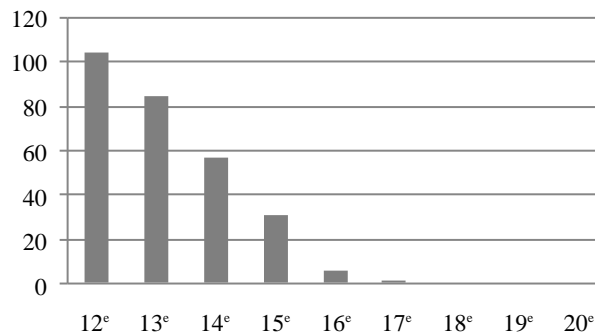


Figure 1. Productivité du préverbe *en-* (<*in-*) en français (nombre de créations lexicales par siècle)

Il est intéressant de mettre en contraste ces résultats avec les données obtenues par Galli (2006) à partir du *Französisches etymologisches Wörterbuch* et qui incluent également les cas de préfixation à partir de bases nominales et adjectivales. Galli (2006 : 119) constate ainsi que, contrairement à la préfixation à partir de bases verbales, la préfixation à partir de bases nominales et adjectivales ne se restreint pas à l'ancien français : (i) après avoir subi une perte de productivité, la préfixation à partir d'adjectifs connaît un second élan au 16^e et au 17^e siècle, et (ii) celle à partir de noms est demeurée opérante jusqu'à aujourd'hui (avec une variabilité parfois importante selon les siècles).

Pour ce qui est de la création de verbes par l'agglutination de l'adverbe *en* (<*inde*) avec la base verbale, celle-ci est extrêmement limitée : selon les informations recueillies (cf. Tableau 1), elle ne concerne que 13 verbes.

10 ^e siècle	11 ^e siècle	12 ^e siècle	13 ^e siècle	14 ^e siècle
<i>emporter</i>	<i>emmener</i> <i>s'enfuir</i>	<i>enlever</i> <i>envoler</i> <i>entraîner</i> <i>encourir</i>	<i>empartir</i> <i>enaloigner</i> <i>ensacher</i>	<i>enaller</i> <i>endepartier</i> <i>embrouer</i>

Tableau 1. Productivité du préverbe *en-* (<*inde*) en français (créations lexicales par siècle)¹⁹

La préverbalisation en *en-* <*inde* apparaît donc, en comparaison avec la préverbalisation en *en-* <*in*, comme un phénomène anecdotique qui n'a que très faiblement contribué à renouveler le lexique français.

3.3. Fréquence

L'analyse des fréquences dans le corpus de textes nous donne des indications supplémentaires sur l'usage des verbes en *en-* par les locuteurs. La figure 2 présente la fréquence totale relative des verbes en *en-* <*in* formés sur une base verbale ou nominale ainsi que celle des verbes en *en-* <*inde*. Pour les verbes formés sur base verbale, nous avons distingué les verbes de formation latine de ceux de formation française. Le premier fait notable est la très grande fréquence des verbes en *en-* <*in* formés en latin (en trait double) par rapport aux formations françaises : les verbes préfixés du latin sont en effet de trois à dix-neuf fois plus fréquents que les verbes en *en-* formés en français. On note ensuite que les verbes formés en français sur *in-* et *inde* (en noir) ont une fréquence à peu près similaire, même si les verbes en *en-* <*in* semblent plus fréquents que les verbes en *en-* <*inde*. Cette similarité indique que les lemmes formés sur *inde*, qui sont d'un nombre très limité (13 verbes dénombrés), sont beaucoup plus fréquents individuellement que les lemmes formés sur le préfixe *en-* qui sont beaucoup plus nombreux (293 verbes dénombrés) (cf. aussi la Figure 3)²⁰. Enfin, les verbes en *en-* <*in* à base nominale (en trait gris) apparaissent au départ légèrement moins fréquents que ceux à base verbale. Néanmoins, les premiers deviennent plus fréquents que les seconds à partir du 15^{ème} siècle, période où la préverbalisation à partir de bases verbales cesse progressivement d'être opérante²¹.

19. Pour les verbes *empartir* ("partir, s'éloigner de"), *enaloigner* ("éloigner de"), *ensacher* ("tirer, extraire de"), *endepartier* ("partir, s'éloigner de"), (*s'embrouer* ("s'en aller")), le lien étymologique avec *inde* n'est pas établi dans les dictionnaires. Néanmoins, nous les avons classés parmi les verbes issus de la préverbalisation en *en-* <*inde* car ces verbes dénotent tous un mouvement véniatif (mouvement à partir d'un point) et que, pour la plupart, la forme agglutinée (p. ex. *embrouer*, *enaloigner*) alterne avec la forme non agglutinée (*enbrouer*, *enaloigner*).

20. Pour des résultats comparables, voir Van Laer (2012 : 185).

21. Ces données permettent de préciser l'observation de Van Laer (2012) qui note que les formations "parasynthétiques" (nominale ou adjectivale) sont plus fréquentes que les verbes préfixés en *-en*. Nos données suggèrent que cela est effectivement le cas depuis le 15^e siècle, mais qu'antérieurement à cette période, ce sont les formations à partir de bases verbales qui ont été les plus fréquentes.

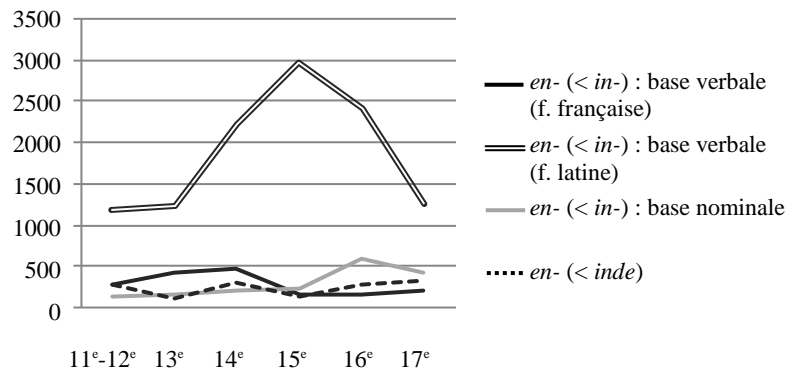


Figure 2. Fréquence totale relative des formes préverbales en français (par millions de mots)

La fréquence importante des verbes formés sur l'adverbe *en* (< *inde*) apparaît clairement dans la Figure 3, où est représentée la fréquence moyenne d'un verbe respectivement formé sur le préfixe *en-* (< *in-*) et sur l'adverbe *en* (< *inde*), à savoir 23,0 occurrences par million de mots en moyenne pour un verbe en *en-* < *in-*, contre 57,7 occurrences par million de mots en moyenne pour un verbe en *en-* < *inde*.

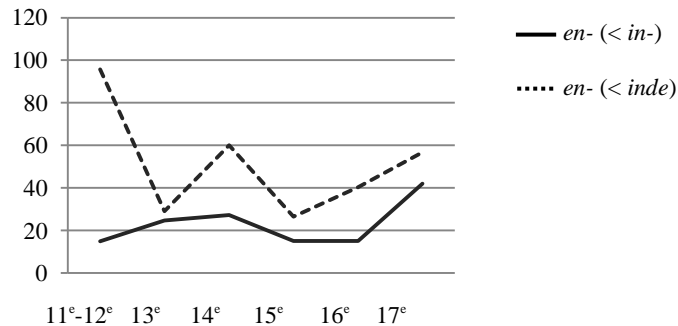


Figure 3. Fréquence moyenne des verbes formés sur le préfixe *en-* et sur l'adverbe *en* (par millions de mots)

La Figure 4 donne des indications sur la richesse lexicale, c'est-à-dire le nombre de lemmes différents employés dans les textes. Les données montrent que, pour la période étudiée (11^e-17^e siècles), les verbes en *en-* < *in-* sont de moins en moins utilisés par les locuteurs. Par contraste, les verbes en *en-* < *inde* se maintiennent et dépassent même la richesse lexicale des verbes préfixés en *en-* à partir du 17^e siècle.

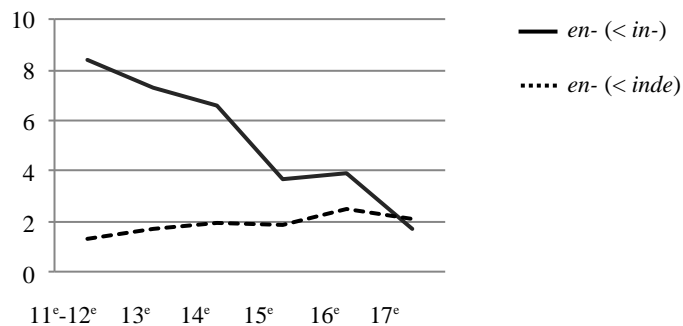


Figure 4. Richesse lexicale : nombre de lemmes formés sur le préfixe *en-* et sur l'adverbe *en* (par 100000 mots)

3.4. Discussion

(i) La prévervation en *en-* n'a été réellement productive qu'en ancien français (création de la très grande majorité des verbes en *en-*, cf. Figure 1). Cela s'accorde avec l'idée que les préverbes *en-* ont fonctionné comme des marqueurs aspectuels, mais que cette fonction s'est perdue en moyen français : le nombre

important de créations lexicales en *en-* serait alors le reflet d'un système aspectuel basé sur des préverbes et la chute des créations lexicales serait le signe de la perte de ce système.

Cette conclusion semble néanmoins contrariée par la préverbation à partir de bases nominales qui est également productive pour la période étudiée (cf. Figure 2), même si elle reste en comparaison moins importante que la préverbation à partir de bases verbales, du moins jusqu'au 15^e siècle. Or la préverbation à partir de noms ne saurait être liée à un système aspectuel basé sur des préverbes : en effet, du fait qu'elle crée un verbe à partir d'un nom (et non à partir d'un verbe), la préverbation à partir de noms ne permet normalement pas de former des paires de verbes qui s'opposent aspectuellement. Elle forme par contre souvent des paires de verbes antonymiques (*enchaîner / déchaîner, enterrer / déterrer*, etc. ; voir Van Laer (2012 : 191). Ceci suggère que la productivité de la préverbation en *en-* (< *in*) traduit un enrichissement lexical permettant à l'ancienne langue de se doter de nouveaux verbes (formés à partir de noms ou de verbes), plutôt qu'un système aspectuel fondé sur des préfixes grammaticalisés exprimant l'aspect perfectif. Il nous faudra néanmoins expliquer pourquoi, en ancien et en moyen français, la préverbation sur base verbale est plus productive que celle sur base nominale, puis pourquoi la tendance s'inverse à partir du 15^e siècle (cf. Section 3.5).

(ii) Les deux types de préverbation sur *en-* < *in* et *en-* < *inde* se distinguent sur le plan de la productivité et de la fréquence : les verbes formés sur le préfixe *en-* sont beaucoup plus nombreux (richesse lexicale) que les verbes formés sur l'adverbe *en* (cf. Figure 4), alors que ces derniers sont nettement plus fréquents, surtout aux 11^e et 12^e siècles (Figure 3). Au final, l'impact en termes de fréquence des deux types de préverbation reste néanmoins similaire dans la Figure 2. On doit en déduire que les deux préverbations en *en-* n'ont joué qu'un rôle modeste dans l'expression de l'aspect en ancien français, d'une part, parce que les verbes issus de la préverbation en *en-* < *in* n'ont pas une très grande fréquence et, d'autre part, parce que la préverbation en *en-* < *inde* n'a créé que peu de lexèmes verbaux.

(iii) Il est intéressant de mettre ces données en relation avec ce que l'on sait de langues possédant des préverbes aspectuels très grammaticalisés, telles que le russe. Or, si l'on compare la situation du français avec celle observée aujourd'hui en russe, l'importance de la préverbation en *en-* doit être largement relativisée. En effet, selon Paillard (1998 : 85), « les préverbes russes se combinent avec un nombre important de bases : ce nombre n'est jamais inférieur à cent et dépasse pour certains préverbes les mille cinq cent bases ». Selon Martin (1971 : 81), les principaux préverbes perfectifs de l'ancien français seraient *a-* et *en-*. Or, d'après les informations trouvées dans les dictionnaires historiques cités *supra*, *en-* (< *in-*) ne se combine au 13^e siècle qu'avec 269 bases verbales (ou 200 bases si l'on exclut les formations latines)²² : nous sommes loin des 1 500 bases des préverbes russes les plus productifs. Quant à la préverbation en *en-* (< *inde*), elle est d'emblée disqualifiée avec ses seules 13 bases verbales.

En conclusion, même si la préverbation en *en-* s'est révélée productive en ancien français en comparaison avec la langue moderne, son rendement semble extrêmement limité par rapport à d'authentiques préverbes aspectuels comme ceux du russe. Cela pourrait signifier que la préverbation en *en-* n'avait qu'une importance secondaire dans le système aspectuel de l'ancien français.

3.5. Hypothèse explicative : l'effondrement du système préverbal aspectuel du latin

On peut faire remarquer que le système des préverbes en ancien français était la continuation d'un système similaire en latin et que celui-ci était déjà sur le déclin en latin tardif, comme l'a montré Haverling (2000, 2008, 2010). Selon cette auteure, le latin classique connaissait un système de préverbes à valeur aspectuelle très développé, dont faisait partie le préverbe *in-*, qui avait pour effet de focaliser sur le début de l'action et était donc, en gros, inchoatif, comme il ressort entre autres des exemples suivants, où *arescere* signifie "sécher", *exarescere* "finir de sécher" et *inarescere* "commencer à sécher" (pour plus d'exemples, voir Haverling (2000 : 292-315)):

(6) a) *Sin autem in craticis tectoria erunt facienda (54), quibus necesse est in arrectariis et transversariis rimas fieri, ideo quod, luto quum linuntur, necessario recipiunt humorem; quum autem arescunt extenuati, in tectoriis faciunt rimas; id ut non fiat, haec erit ratio.*

"Si des enduits doivent être faits sur des murs de cloison, il arrivera infailliblement que les pièces de bois qui montent et celles qui traversent se tourmenteront, parce que, lorsqu'on vient à les couvrir de terre grasse, elles prennent nécessairement l'humidité, et **qu'en séchant** elles se rétrécissent, ce qui fait fendre les enduits."

(Vitruve Pollion, *De l'architecture, livre VII*, cité par Haverling (2000 : 296-297) et traduit par C.-L. Maufras, *Bibliothèque latine-française publiée par C.L.F. Pancoucke*, 1847, disponible sur <http://remacle.org/bloodwolf/erudits/Vitruve/livre7fr.htm>)

b) *Qui tamen fontes a quibusdam praesidiis aberant longius et celeriter aestibus exarescebant.*

"Ajoutez que ces puits étaient fort éloignés de quelques-uns de leurs postes, et que la chaleur les **avait bientôt taris**."

22. Par comparaison, selon les données présentées par Dufresne, Dupuis & Longtin (2001 : 37, 2003 : 38), le préverbe *a-* est plus productif, puisqu'il se combine au 13^e siècle avec 312 bases verbales (dans des formations françaises).

(César, *Commentaires sur la guerre civile, livre III*, cité par Haverling (2000 : 297), traduction de la *Bibliotheca Classica selecta*, disponible sur <http://agoraclass.fltr.ucl.ac.be/concordances/caesar dbcIII/ligne05.cfm?numligne=50&mot=ex>)

- c) *Recentes autem fossitiae quum in structuris tantas habeant virtutes, eae in tectoriis ideo non sunt utiles, quod pinguitudine eius calx, palea commixta, propter vehementiam non potest sine rimis inarescere*
“Toutefois le sable fossile nouvellement extrait, bien qu'il convienne parfaitement à la maçonnerie, n'est pas aussi avantageux pour les crépis, parce qu'il est si gras et sèche si vite, que, mêlé à la chaux avec de la paille, il fait un mortier qui ne peut **durcir** (litt. **commencer à sécher**) sans se gercer.”
(Vitruve Pollion, *De l'architecture*, livre II, cité par Haverling (2000 : 296-297) et traduit par C.-L. Maufras, *Bibliothèque latine-française publiée par C.L.F. Pancoucke*, 1847, disponible sur <http://remacle.org/bloodwolf/erudits/Vitruve/livre2fr.htm>)

Or ce système a commencé à s'écrouler dès le latin tardif, ce que Haverling illustre souvent par l'évolution de la paire de verbes *suadere / persuadere* : en latin classique, *suadere* signifiait “essayer de persuader”, et *persuadere* “persuader”. Le verbe non préverbe était donc atélique, le verbe avec préverbe télique. Or, en latin tardif, les deux verbes pouvaient s'employer l'un pour l'autre, *persuadere* signifiant alors “essayer de persuader” et *suadere* “persuader” :

- (7) a) *noluit nec ultra ad suos reditum persuadere*
“elle ne voulait pas continuer à essayer de la **persuader** de retourner à sa famille” (Vulg. *Ruth.*18, cité par Haverling (2008 : 78))
b) *et cum ei suadere non possumus, quievimus*
“et quand il ne voulait pas être **persuadé**, nous avons cessé”
(Vulg. *Act.* 21.14, cité par Haverling (2008 : 78))

De même, en latin classique, il existait une opposition entre des verbes d'état et des verbes exprimant un changement d'état, illustrée par la différence entre *tacere* “je suis silencieux” et *conticescere* “je deviens silencieux / j'arrête de parler”. En latin tardif, de nouveau, l'opposition s'estompe et la forme non préfixée reprend la fonction de la forme préfixée :

- (8) a) *qui tam diu conticuerunt*
“qui pour si longtemps **ont été silencieux**”
(Ulp. *Dig.* 48.19.6, cité par Haverling (2008 : 79))
b) *in perpetuum conticescet*
“**restera silencieux** pour toujours”
(Lact. *Inst.* 4.27.14, cité par Haverling (2008 : 79))
c) *postquam tacuerunt, respondit Jacobus*
“quand il **se sont arrêtés de parler**, a répondu Jacques”
(Vulg. *Act.* 15.23, cité par Haverling (2008 : 79))

On observe le même type d'évolution pour le préverbe *in-*. Haverling (2000 : 305) signale, par exemple, que le blanchissement des cheveux était décrit en latin classique par les verbes *candescere*, *albescere* et *canescere*, mais qu'Augustin employait *inalbescere* pour remplacer *albescere* et comme synonyme de *canescere* :

- (9) *Videtur quemadmodum canescat caput, et inalbescat, quantumcumque senectus accedit.*
(Aug. *Psalm.* 91.11, cité par Haverling (2000 : 305))
“Vous voyez la tête **grisonner** d'abord, puis **blanchir** totalement, à mesure qu'elle avance en âge.”
(traduction in *OEuvres complètes de Saint Augustin*, traduites pour la première fois, sous la direction de M. Poujoulat et de M. l'abbé Raulx, Bar-le-Duc, 1864-1872, Abbaye Saint Benoît de Port-Valais, <http://www.abbaye-saint-benoit.ch/saints/augustin/index.htm>)

Ces faits nous incitent à considérer les préverbes à valeur aspectuelle de l'ancien français comme l'héritage du système aspectuel du latin. Cette hypothèse permet d'expliquer pourquoi, à la fin de la période médiévale, les verbes en *en-* formés sur bases verbales deviennent à la fois moins fréquents et moins riches lexicalement que ceux formés sur bases nominales (cf. Figures 2 et 4) : cela manifesterait la fin du système aspectuel des préfixes latins qui finit de s'effondrer en français entre le 15^e et le 17^e siècle.

Par ailleurs, dès le latin classique, la plupart des préverbes avaient plusieurs valeurs, comme *in-*, qui avait une valeur spatiale et une valeur aspectuelle (Haverling 2000, 2008 : 76 ; Van Laer 2010, 2012), mais aussi une valeur intensive qui accompagne souvent la valeur aspectuelle (voir ci-dessous), ce qui ne contribuait pas à créer un système aspectuel très transparent. En outre, plusieurs verbes ont développé des sens indépendants de leur sens d'origine. Cela permet peut-être de comprendre pourquoi la valeur aspectuelle de préverbes comme *en-* devenait moins transparente et pourquoi ces préverbes s'employaient de moins en moins fréquemment pour former des paires de verbes exprimant une opposition aspectuelle. Nous montrerons dans la partie suivante que cette évolution s'est poursuivie en ancien français.

4. ANALYSE SEMANTIQUE DES VERBES PREVERBES PAR *EN-* EN ANCIEN FRANÇAIS (DU 11^e AU 13^e SIECLE)

Le but de cette partie n'est pas de donner une analyse sémantique exhaustive des préverbes *en-* (<*in-* et <*inde*) en ancien français, mais de déterminer dans quelle mesure ces préverbes permettent, dans cet état de la langue : (i) de signifier l'aspect perfectif (section 4.1.) et (ii) de former des paires de verbes qui s'opposent aspectuellement (section 4.2.). Ces deux faits doivent être établis pour pouvoir conclure que les préverbes *en-* fonctionnent sémantiquement comme des préverbes aspectuels (à l'instar des préverbes russes).

4.1. *En-* (< *in-*) et *en-* (< *inde*) signifient-ils l'aspect perfectif ?

Là encore, les deux préverbes se différencient du point de vue des nuances aspectuelles qu'ils peuvent exprimer. Le préfixe *en-* (< *in-*) affiche une gamme de valeurs plus large que l'adverbe *en* (< *inde*), qui manifeste un fonctionnement sémantique beaucoup plus homogène. Cette différence est sans aucun doute liée au fait que *en-* (< *in-*) se combine avec un grand nombre de bases verbales (pour rappel, on compte 269 bases verbales au 13^e siècle si l'on inclut les formations latines), alors que *en-* (< *inde*) ne se combine qu'avec 13 bases verbales selon nos sources. Pour décrire les valeurs de ces deux préverbes, nous partirons de l'interprétation²³ des verbes dans lesquels ils apparaissent dans le corpus historique pour la période qui va du 11^e au 13^e siècle (période où le français exhibe un système aspectuel fondé sur les préfixes, selon Dufresne, Dupuis & Longtin (2001) et Dufresne, Dupuis & Tremblay (2003)).

Dans le corpus, nous avons relevé 112 occurrences de verbes construits sur le préfixe *en-* (< *in*) qui correspondent à l'actualisation de 24 lemmes²⁴. Le préfixe *en-* y exhibe trois catégories de valeurs : spatiales, aspectuelles et intensives. Les valeurs spatiales renvoient à un mouvement dans l'espace qui peut être de deux types : (i) mouvement vers l'intérieur d'un espace (ex. (s')*embattre* "enfoncer", "se précipiter vers / dans") et (ii) mouvement de circonvolution autour d'un centre (ex. *enseller* "seller, harnacher (un cheval, une mule)" ou *envelopper*). Tout comme en latin, les verbes préfixés en *en-* sont par ailleurs porteurs d'une valeur aspectuelle perfective qui peut être de deux ordres. Conformément à ce que l'on trouve dans la littérature scientifique et dans les dictionnaires²⁵, les verbes préfixés en *en-* peuvent d'abord décrire l'inchoation d'un processus, c'est-à-dire le commencement et la continuation de ce processus (ex. *enchasser* "prendre en chasse", "poursuivre" ou *emprendre* "se charger de"); ces verbes peuvent également renvoyer à l'achèvement d'un processus et/ou à l'entrée dans un nouvel état (ex. *enserrer* "enfermer" ou *enhaïr* "prendre en haine"). Enfin, les verbes préfixés en *en-* peuvent parfois marquer l'intensité en soulignant l'inchoation ou l'achèvement déjà signifié par le verbe non préfixé (ex. *encommencer* "commencer" ou *encharger* "mettre une charge sur, prendre en charge"). Les trois catégories de valeurs (spatiale, aspectuelle et intensive) semblent, pour la plupart des verbes²⁶, se combiner deux à deux selon le schéma suivant :

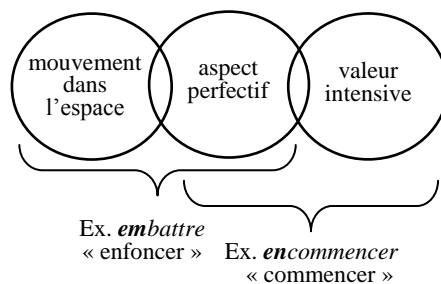


Figure 5. Valeurs du préfixe *en-* (< *in*) en ancien français

Les exemples suivants illustrent cette ambivalence des verbes préfixés en *en-* :

23. Les interprétations observées en contexte, dans le corpus, sont indiquées entre guillemets. Ces interprétations ont été établies à l'aide de traduction en français moderne.

24. *Embattre*, *embesogner*, *embroncher*, *empoindre*, *emprendre*, *encacher*, *encharger*, *enchasser*, *encommencer*, *enforcer*, *engrever*, *enhaïr*, *enhaïter*, *enhatir*, *enocher*, *enoindre*, *enranger*, *enseller*, *enserrer*, *entailler*, *entâcher*, *enteser*, *entoucher*, *envelopper*.

25. Voir par exemple Imbs (1979 : 1008), Buridant (1995 : 302) ou Dufresne, Dupuis & Tremblay (2008 : 188).

26. *Envelopper* apparaît comme une exception puisqu'il exprime à la fois la circonvolution, l'aspect perfectif et l'intensité (par rapport au verbe de base *voleper* "envelopper, enrouler").

- (10) *Engelers fiert Malprimis de Brigal ; Sis bons escuz un dener ne li valt : Tute li freint la bucle de cristal, L'une meitiet li turnet cuntreval ; L'osberc li rumpet entresque a la charn, Sun bon espriet enz el cors li **enbat**. Li paiens chet cuntreval a un quat ; [...]*
 “Engelier frappe Malprimis de Brigal ; Son bon écu ne lui vaut plus un denier : La boucle de cristal en est toute renversée, La moitié roule en contre-bas ; Il lui rompt le haubert jusqu’à la chair, lui **enfonce** son bon épieu dans le corps. Le païen tombe à terre ; [...]” (*Chanson de Roland*, XCVI)
- (11) *Crestiens seme et fet semance D'un romans que il **ancomance**, Et si le seme an si bon leu Qu'il ne puet estre sanz grant preu.*
 “Chrétien sème et fait semence d'un roman qu'il **commence**, et il le sème en si bon lieu qu'il ne peut être sans grand profit.” (Chrétien de Troyes, *Perceval ou Le Conte du Graal*, v. 7-10)

L'ensemble des verbes observés dans le corpus peut exprimer un sens aspectuel perfectif (c'est-à-dire renvoyer à un procès qui commence ou qui s'achève), que ce sens aspectuel soit lié à une valeur spatiale (cf. (10)) et/ou qu'il induise un effet d'intensification (cf. (11)). Néanmoins, dans certains contextes, les valeurs perfectives décrites précédemment (inchoation ou achèvement / état résultatif) ne sont plus focalisées mais semblent reléguées à l'arrière-plan. C'est ce qui apparaît dans l'exemple suivant :

- (12) *A tant s'en sunt fuiant turnez ; le rei l'en **enchauça** essez ; se ne fussent barges e nes k'il laisserent a l'ariver, ja n'en peust un eschaper.*
 “A tous ceux qui tentèrent de s'enfuir, le roi les en **purchassa** rudement ; s'il n'y avait pas eu de barques ni de navires qu'ils laissèrent en arrivant, aucun n'aurait pu s'en échapper.” (*Gormont et Isembart*, v. 604-608)

Conformément aux définitions données dans les dictionnaires d'ancien français, *enchasser* (*enchauça* dans le texte) peut être traduit par “prendre en chasse” (sens inchoatif), mais une autre lecture nous semble également possible, celle de “purchasser” (cf. la traduction donnée). Dans cette interprétation, *enchasser* focaliserait alors, non pas sur le commencement du procès, mais sur le déroulement de celui-ci, c'est-à-dire le fait que le roi poursuive les fuyards.

Pour ce qui est des verbes formés sur *en-* (< *inde*), ils ont un sens inchoatif qui est dérivé du sens originel de mouvement à partir d'un point (souvent le *hic* dénoté dans le contexte gauche) :

- (13) *Puis, [Baliganz] est muntez en un soen destrer brun, Ensembl'od lui **emmeinet** .iiii. dux. Tant chevalchet qu'en Sarraguce fut.*
 “Puis Baligant est monté sur son cheval brun, Avec lui **emmène** quatre ducs, Et, sans s'arrêter, chevauche jusqu'à Saragosse.” (*Chanson de Roland*, CCII)

4.2. L'opposition aspectuelle entre verbes préverbaux et verbes non préverbaux

Tout comme en latin tardif, l'opposition aspectuelle entre des verbes respectivement avec et sans *en-* (< *in-*) est limitée, pour plusieurs raisons :

(a) D'abord, le verbe préfixé a développé de nouveaux sens contextuels qui s'éloignent sémantiquement du sens exprimé par le verbe non préfixé. Il s'ensuit que, dans ses nouvelles interprétations, le verbe préfixé ne peut plus s'opposer aspectuellement au verbe non préfixé. Pour l'illustrer, on peut citer certaines des principales acceptions de (s')*embattre* :

- (14) (s')*embattre*
1. Même sens que *battre* (avec une nuance perfective / intensive)
 “battre qc (pour façonner ou pour en séparer qc.)”
 “parcourir un lieu”
 2. Nouveaux sens développés par (s')*embattre* (non partagés avec *battre*)
 “se jeter, se précipiter (dans /sur)”
 “pénétrer, s'introduire qq part”
 “enfoncer, planter qc”

(b) Lorsque le verbe de base est très polysémique, le verbe préfixé ne s'oppose aspectuellement qu'à certaines acceptions du verbe non préfixé, mais pas à toutes. L'opposition aspectuelle s'en trouve donc aussi limitée. C'est justement le cas de *battre* et (s')*embattre* vus précédemment. En plus des sens évoqués en (14), *battre* signifie également “frapper, donner des coups (répétés) à quelqu'un” ou encore “vaincre, défaire un ennemi”, sens que le verbe préfixé *embattre* ne connaît pas et par rapport auxquels il ne peut donc exprimer de nuance aspectuelle.

(c) Parfois, il n'y a pas d'opposition aspectuelle claire entre la forme nue et le verbe préfixé, pour différentes raisons. D'abord, il arrive que le verbe de base possède déjà une nuance perfective (par ex. *encommencer* vs *commencer*, *enseller* vs *seller*, *encharger* vs *charger*) si bien que les deux verbes n'expriment pas d'opposition aspectuelle, mais traduisent une différence d'intensité (en focalisant ou non sur le franchissement d'une borne). Ensuite, lorsqu'il est polysémique, le verbe de base peut avoir des emplois imperfectifs ou perfectifs et, dans ce dernier cas, son sens se rapproche du sens télique du verbe préfixé, voire se confond avec lui (ex. *chasser qn* ou *enchasser qn* “renvoyer, expulser”, cf. (15)).

- (15) *Quant il ot mort le bon vassal, ariere chaça (/ enchaça) le cheval ; puis mist avant sun estandart : n'em la li baille un tuenard.*
 “Lorsqu’il eut tué le bon vassal, il **chassa** son cheval. Il leva son étendard et on lui tendit un nouveau bouclier.”
 (Gormont et Isembart, v. 5-8)

Parallèlement, comme nous l’avons déjà mentionné dans la section précédente, le verbe préfixé peut lui-même développer un sens atélique (cf. *enchasser* qui renvoie à une activité en (12)). Dans ce cas, celui-ci peut converger sémantiquement avec son analogue non préfixé (ex. *chasser qn* ou *enchasser qn* “pourchasser”).

(d) Enfin, le verbe non préfixé est beaucoup moins fréquent que le verbe préfixé, ce qui peut affaiblir la représentation d’une opposition aspectuelle entre ces deux verbes dans l’esprit des locuteurs : ex. *voleper / envelopper* (*voleper* non attesté dans le corpus).

La pertinence de ces facteurs est confirmée par les dérivés formés à l’aide de *en-* (< *inde*), où l’opposition aspectuelle est restée plus claire pour la plupart des paires de verbes. Rappelons qu’il s’agit des paires suivantes :

(16)	<i>porter</i>	vs	<i>emporter</i>
	<i>mener</i>	vs	<i>emmener</i>
	<i>fuir</i>	vs	<i>enfuir</i>
	<i>lever</i>	vs	<i>enlever</i>
	<i>voler</i>	vs	<i>envoler</i>
	<i>traîner</i>	vs	<i>entraîner</i>
	<i>courir</i>	vs	<i>encourir</i> (“se mettre à courir”)
	<i>partir</i>	vs	<i>empartir</i> (“partir, s’éloigner de”)
	<i>aloigner</i> (“(s’)éloigner de”)	vs	<i>enaloigner</i> (“(s’)éloigner de”)
	<i>sacher</i> (“tirer”)	vs	<i>ensacher</i> (“tirer, extraire de”)
	<i>aller</i>	vs	<i>enaller</i> (“partir”)
	<i>departier</i> (“quitter un lieu”)	vs	<i>endepartier</i> (“partir de”)
	<i>brouer</i> (“s’enfuir”)	vs	<i>embrouer</i> (“s’enfuir”)

Néanmoins, certaines paires n’impliquent pas d’opposition aspectuelle, mais plutôt l’absence ou la présence d’un sens intensif, du fait que le verbe nu soit déjà perfectif : c’est le cas de *partir* (vs *empartir*), *aloigner* (vs *enaloigner*), de *departier* (vs *endepartier*) et de *brouer* (vs *embrouer*) (cf. (16)). Dans les paires restantes, l’aspect perfectif (inchoatif) de *en-* < *inde* est plus transparent que dans les verbes avec le préverbe *en-* (< *in-*) puisque *en-* y implique clairement l’origine spatiale et donc l’inchoation du mouvement exprimé. Cela pourrait en partie expliquer pourquoi ces paires ont continué à exprimer une opposition aspectuelle²⁷.

Tous ces éléments font qu’au final, pour les verbes comportant le préfixe *en-* (< *in-*), l’équation ‘verbe préfixé = verbe non préfixé + aspect perfectif’ n’est vraie que pour un nombre limité d’emploi contextuel. Dufresne, Dupuis & Longtin (2001 : 49), qui sont arrivés à une constatation comparable pour le préverbe *a-*, ont proposé d’expliquer la perte du sens aspectuel par l’introduction du passé composé dans le système temporel : celui-ci aurait rompu l’opposition « lexicale » (2001 : 51) perfectif / imperfectif en introduisant l’opposition accompli / inaccompli. Cette explication n’est toutefois pas tout à fait convaincante s’il est vrai que le système aspectuel a commencé à se dissoudre dès le latin tardif : si le latin employait le parfait analytique “*habere* + participe passé”, c’était avant tout pour exprimer la valeur résultative (au sens de Bybee, Perkins & Pagliuca (1994)) que le parfait latin synthétique ne pouvait pas exprimer. Toutefois, les emplois de la forme analytique pour exprimer la pertinence actuelle (*current relevance*) deviennent déjà plus fréquents au sixième siècle et les emplois du parfait périphrastique pour exprimer un parfait perfectif se retrouvent dans des textes de roman précoce (Haverling (2010 : 373-374) ; pour le français, voir également Vetters (2010)).

Haverling (2008, 2010) accorde plus d’importance au développement du parfait synthétique latin. Ce temps a en effet subi une évolution qui a rendu possible la réinterprétation d’au moins certains verbes préverbés. En effet, à l’opposé de ce qui est le cas dans beaucoup de langues (comme le français actuel), le parfait pouvait s’employer en latin pour signifier des états permanents, sans que cela donne lieu à des réinterprétations inchoatives comparables à celles que l’on peut observer en français moderne lorsqu’on combine un verbe atélique avec le passé simple. Ainsi, comme nous l’avons déjà signalé ci-dessus, en latin classique, le parfait *tacui* signifiait “je n’ai pas parlé” ou “j’ai été silencieux” en (17) :

- (17) a) *tacui adhuc : nunc < non > tacebo*
 “je **suis resté silencieux** jusque là, mais maintenant je ne **serai pas silencieux**”
 (Plaut. *Truc.* 817, cité par Haverling (2010 : 463))
 b) *quo modo autem iis ... et de re dicentibus et ut referretur postulantibus Clodius tacuit ?*

27. On a déjà noté par ailleurs que s’il y a moins de verbes formés à l’aide de *en-* (< *inde*), ceux-ci sont plus fréquents que les verbes formés avec *en-* (< *in-*). Il n’est pas exclu que cette token-fréquence plus élevée explique aussi le maintien du sens aspectuel (voir Bybee (2010)).

“et comment Clodius pouvait-il **rester silencieux** quand tous ces gens étaient en train de parler de cela et demandaient que ce soit discuté ?”
(Cic. *Att.* 3,15,6, cité par Haverling (2010 : 463))

Pour exprimer le sens inchoatif, le latin devait faire appel à une forme préverbée :

- (18) *recitatis litteris ... repente **conticuit***
“quand la lettre eut été complètement lue, **il s’est tu** tout d’un coup”
(Cic. *Catil.* 3,10, cité par Haverling (2010 : 463))

En latin tardif, en revanche, le parfait ne pouvait plus s’employer pour signifier des états permanents, comme il ressort de (19), où *tacui* a le sens inchoatif “s’est arrêté de parler” :

- (18) *et Dorus euanuit, et Verissimus ilico **tacuit***
“et Dorus a disparu et Verissimus **s’est tu** sur-le-champ”
(Amm. 16,6,3, cité par Haverling (2010 : 477))

Concluons avec Haverling (2010 : 481) : le parfait, qui était en latin classique plutôt un temps passé générique, s’est transformé en un temps passé perfectif (pour cette opposition, voir Bybee, Perkins & Pagliuca (1994 : 91-95)) et du coup le parfait du verbe non préverbé *tacui* a acquis le sens perfectif qui était exprimé auparavant par *conticui*.

L’évolution du parfait allait d’ailleurs de pair avec celle de l’imparfait : quand le parfait ne pouvait plus signifier des états permanents, l’imparfait, qui s’employait déjà en latin classique pour signifier des états moins permanents²⁸, a pris sa place (ce qui contribue à expliquer que ce temps est devenu de plus en plus fréquent). Or si l’imparfait prend une valeur pleinement imperfective, son emploi en combinaison avec une situation télique peut donner lieu aux effets désignés par le terme de “paradoxe imperfectif”. Cette évolution permet de nouveau de mieux comprendre celles subies par des paires de verbes exprimant une opposition aspectuelle en latin. Ainsi, en latin classique, *persuasit* avait une interprétation perfective / télique (“il a persuadé”) et ne s’employait à l’imparfait que pour situer la situation dénotée à l’arrière-plan ; l’équivalent sans préverbe, *suasit*, avait par contre une valeur ‘conative’ lorsqu’il signifiait “essayait de persuader” et *suadere* pouvait alors s’employer à l’imparfait (*suadebat*). En latin tardif, en revanche, *persuadeo* pouvait s’employer communément à l’imparfait, mais il exprimait alors un sens ‘conatif’ (“essayer de persuader”) (Haverling (2010 : 469)), comme en (19) :

- (19) *nutricem quae illi secundas nuptias **persuadebat**, occidit*
“elle a tué sa nourrice, qui **essayait de la persuader** de se marier une deuxième fois”
(Hier. *Adv. Iovin.* 1,45, fin., cité par Haverling (2010 : 477))

Si le verbe se retrouve fréquemment dans ce type d’emplois, on comprend que le sens ‘conatif’ (et atélique) s’associe au verbe et que celui-ci puisse s’employer par la suite avec cette valeur dans d’autres contextes.

Bref, il semble que l’évolution des préverbes soit plutôt liée à celle du parfait et de l’imparfait qu’à celle du passé composé, ce qui n’est pas surprenant, tout compte fait, dans la mesure où ces deux temps ont une valeur aspectuelle qui concerne aussi la nature bornée ou non des situations évoquées.

5. CONCLUSION

Il est généralement admis que l’ancien français disposait d’un système de préverbes servant à exprimer des distinctions aspectuelles. Dans cette contribution, nous avons étudié le préverbe *en-*, qui avait deux origines : soit le préverbe latin *in-* (de la préposition *in*), soit l’adverbe anaphorique *inde*. L’analyse de dictionnaires et d’un corpus diachronique a révélé que ces deux préverbes n’ont pas connu la même fortune : l’un a produit de nombreux verbes, mais qui sont en moyenne peu fréquents, l’autre a produit très peu de verbes mais qui sont très fréquents. Par ailleurs, l’analyse de données suggèrent que les verbes préverbés en *en-* < *in* déclinent en français médiéval, à la fois du point de vue de leur productivité, de leur fréquence et de leur richesse lexicale. Nous avons ensuite essayé de montrer que les préverbes *en-* ne permettent pas de construire un système aspectuel transparent notamment du fait de la polysémie des bases verbales et des verbes préverbés, et de la variabilité des interprétations aspectuelles que cette polysémie engendre. Une autre raison pouvant expliquer le déclin des préverbes aspectuels *en-* concerne l’interaction entre l’aspect lexical et l’aspect grammatical. Il ressort en effet des études de Haverling (2000, 2008, 2010) que le déclin du système préverbal en moyen français peut aussi être vu en continuité avec une évolution déjà entamée en latin tardif, où le changement sémantique subi par l’imparfait et le parfait a annulé les

28. L’imparfait latin provient d’une forme avec une valeur progressive ; or, déjà lorsqu’il a cette valeur, la situation est présentée sans ses bornes.

oppositions aspectuelles existant entre certains verbes non préverbes et les verbes correspondants avec préverbes. On aura noté, toutefois, que dans certains cas, le changement d'interprétation des verbes préverbes entraîne aussi l'emploi plus fréquent d'un temps comme l'imparfait. Ce qui confirme que l'interaction entre l'aspect lexical et l'aspect grammatical est un phénomène complexe dans lequel les deux types d'aspect s'influencent mutuellement, mais exercent aussi une influence sur l'emploi des temps impliqués. Il est clair, par conséquent, qu'il nous faudra creuser davantage les phénomènes décrits pour aller jusqu'au fond des questions posées par cette interaction.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. Dictionnaires

- Anglo-Norman Dictionary*, version 2012, Department of European Languages, University of Aberystwyth, Aberystwyth (UK), <http://www.anglo-norman.net/>.
- DMF : Dictionnaire de Moyen Français*, version 2012. ATILF – Université de Lorraine, URL : <http://www.atilf.fr/dmf>.
- TLFi : Trésor de la Langue Française informatisé*, ATILF – Université de Lorraine, URL : <http://atilf.atilf.fr/tlfi.htm>.
- DUBOIS J., LAGANE R. & LEROND A. (1992), *Dictionnaire du français classique. Le XVII^e siècle*, Paris, Larousse.
- ERNOU A. & MEILLET A. (2001) [1951], *Dictionnaire étymologique de la langue latine*, Paris, Klincksieck.
- GAFFIOT F. (1934), *Dictionnaire Latin-Français*, Paris : Hachette.
- GODEFROY F. (1902), *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^e au XV^e siècle*, Paris, F. Vieweg.
- GREIMAS A.-J. (2001), *Dictionnaire de l'ancien français jusqu'au milieu du XIV^e siècle*, Paris, Larousse.
- GREIMAS A.-J. & KEANE T.M. (1993), *Dictionnaire du moyen français : la Renaissance*, Paris, Larousse.
- IMBS P. (1979), *Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du XIX^e et du XX^e siècle, (1789-1960)*, vol. 7, Paris, CNRS Éditions.
- REY A. éd. (1993), *Dictionnaire historique de la langue française*, vol. 1, Paris, Dictionnaire Le Robert.
- REY-DEBOVE J. & REY A. dir. (2003), *Le Nouveau Petit Robert*, Paris, Dictionnaire Le Robert.
- TOBLER A. & LOMMATZSCH E. (1955), *Altfranzösisches Wörterbuch*, Wiesbaden, F. Steiner.
- VON WARTBURG W. (1934), *Französisches etymologisches Wörterbuch*, t. 4, Leipzig, Teubner.

2. Références scientifiques

- AMIOT D. (2006), « Prépositions et préfixes », *Modèles linguistiques* XXVII/1, pp. 19-34.
- ARRIVE M., GADET F. & GALMICHE M. (1986), *La grammaire d'aujourd'hui : guide alphabétique de linguistique française*, Paris, Flammarion.
- BRUNOT F. (1966), *Histoire de la langue française des origines à nos jours*, t. 1, Paris, Armand Colin.
- BURIDANT C. (1984), « Les particules séparées en ancien français », in Buridant C. éd., *Romanistique - germanistique. Une confrontation*, Strasbourg, Association des Publications près les Universités de Strasbourg, pp. 167-204.
- (1995), « Préverbes en ancien français », in Rousseau A. éd., *Les préverbes dans les langues d'Europe - Introduction à l'étude de la préverbatation*, Lille, Presses Universitaires du Septentrion, pp. 287-324.
- (2000), *Grammaire nouvelle de l'ancien français*, Paris, SEDES.
- BYBEE J. (2010), *Language, Usage and Cognition*, Cambridge, Cambridge University Press.
- BYBEE J., PERKINS R. & PAGLIUCA W. (1994), *The Evolution of Grammar. Tense, Aspect, and Modality in the Languages of the World*, Chicago / Londres, The University of Chicago Press.
- DUFRESNE M., DUPUIS F. & LONGTIN C.-M. (2001), « Un changement dans la diachronie du français : la perte de la préfixation aspectuelle en a- », *Revue québécoise de linguistique* 29.2, pp. 33-54.
- DUFRESNE M., DUPUIS F. & TREMBLAY M. (2000), « The role of features in historical change », in Dworkin S. & Wanner D. eds, *New Approaches to Old Problems. Issues in Romance Historical Linguistics*, Amsterdam, John Benjamins Publishing Company, pp. 129-149.
- (2003), « Preverbs and particles in old French », *Yearbook of Morphology 2003*, pp. 33-60.
- (2008), « La préverbatation en français médiéval : polysémie et sens grammatical », in Durand J., Habert B. & Laks B. eds, *Congrès Mondial de Linguistique Française - CMLF'08*, Paris, Institut de Linguistique Française, pp. 187-197.
- GALLI H. (2006), « Interrogation sur la préfixation (de la concurrence de certains préfixes) », *Lexique* 17, pp. 112-132.
- HAVERLING G. (2000), *On Sco-verbs, Prefixes and Semantic Functions. A Study in the Development of Prefixed and Unprefixed Verbs from Early to Late Latin*, Göteborg, Acta Universitatis Gothoburgensis.
- (2008), « On the development of actionality, tense and viewpoint from Early to Late Latin », in Josephson F. & Söhrman I. eds, *Interdependence of Diachronic and Synchronic Analyses*, Amsterdam / Philadelphia, John Benjamins Publishing Company, pp. 73-104.
- (2010), « Actionality, tense, and viewpoint », in Baldi P. & Cuzzolin P. eds, *New Perspectives on Historical Latin Syntax*, Berlin, De Gruyter Mouton, pp. 277-523.

- MARTIN R. (1971), *Temps et aspect. Essai sur l'emploi des temps narratifs en moyen français*, Paris, Klincksieck.
- NYROP K. (1904), *Grammaire historique de la langue française*, t. 3, Copenhague, Picard.
- PAILLARD D. (1998), « Les préverbes russes : division et discernement », *Revue des études slaves* 70.1, pp. 85-99.
- PINCHON J. (1972), *Les pronoms adverbiaux en et y*, Genève, Droz.
- TANASE E.-M. (2011), « Du préfixe inchoatif *en-* en français », *Annals of the West University of Timisoara. Philological studies* 49, pp. 57-67.
- VAN LAER S. (2010), *La préverbatation en latin : étude des préverbes ad-, in-, ob- et per- dans la poésie républicaine et augustéenne*, Bruxelles, Editions Latomus.
- (2012), « Création lexicale et évolution linguistique : l'exemple du préverbe *in-* (fr. *en-*) », in Christol A. & Spevak O. éds, *Les évolutions du latin*, Paris, L'Harmattan, pp. 181-199.
- VETTERS C. (2010), « Développement et évolution des temps du passé en français : passé simple, passé composé et venir de + infinitif », *Cahiers Chronos* 21, pp. 277-298.
- WAGNER R.-L. (1952), « Remarques sur la valeur des préverbes *a-* et *en-* (*-in*) en ancien français », in *Festgabe Ernst Gamillscheg zur seinem fünfundsiebzigsten Geburtstag am 28. Oktober 1952, von Freunden und Schülern überreicht*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, pp. 51-65.

ANNEXES

Composition du corpus (textes et éditions)²⁹

11^e-12^e siècles (226 198 mots)

- La vie de saint Alexis*, poème du XI^e siècle. Texte critique publié par Gaston Paris, Paris, Vieweg, 1885.
- Les textes de la "Chanson de Roland"* édités par Raoul Mortier, Paris, Éditions de la Geste francor, 1940-1944.
- Gormont et Isembart*, fragment de chanson de geste du XII^e siècle édité par Alphonse Bayot, Paris, Champion (Les classiques français du Moyen Âge, 14), 3^e éd., 1931.
- Le roman de Renart*, édité d'après le manuscrit O (f. fr. 12583) par Aurélie Barre, Berlin, de Gruyter (Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie, 356), 2010.
- Chrétien de Troyes, *Yvain ou le chevalier au lion*, retranscrit par Pierre Kunstmann et publié dans le *Dictionnaire électronique de Chrétien de Troyes*, par le Laboratoire de français ancien (LFA) de l'Université d'Ottawa, Canada, et le laboratoire Analyse et traitement informatique de la langue française (ATILF), Centre national de la recherche scientifique, 2006.
- Chrétien de Troyes, *Perceval ou Le Conte du Graal*, retranscrit par Pierre Kunstmann et publié dans le *Dictionnaire électronique de Chrétien de Troyes*, par le Laboratoire de français ancien (LFA) de l'Université d'Ottawa, Canada, et le laboratoire Analyse et traitement informatique de la langue française (ATILF), Centre national de la recherche scientifique, 2006.

13^e siècle (232 807 mots)

- Guillaume de Lorris et Jean de Meun, *Le roman de la Rose*, publié par Félix Lecoy, Paris, Champion (Les classiques français du Moyen Âge, 92, 95 et 98), 1965-1970.
- Le roman de Tristan en prose, tome I*, édité par Philippe Ménard, Genève, Droz, 1987.

14^e siècle (256 419 mots)

- Le jugement dou Roy de Behaingne*, dans *Œuvres de Guillaume de Machaut*, publiées par Ernest Hoepffner pour la Société des anciens textes français, Paris, Champion, 1908-1921.
- Histoire de saint Louis* par Joinville, édité par Pierre-Claude-François Daunou et Joseph Naudet, dans *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, Paris, Imprimerie royale, 1840.
- Miracle de l'enfant donné au diable*, version électronique établie par Pierre Kunstmann à partir du texte *Miracles de Nostre Dame par personnages* édité par Gaston Paris et Ulysse Robert, Paris, Firmin Didot pour la Société des anciens textes français, 1876-1893.
- Froissart, *Chroniques*. Dernière rédaction du premier livre. Édition du manuscrit de Rome Reg. lat. 869, édité par George T. Diller, Paris et Genève, Droz, 1972.

15^e siècle (271 704 mots)

- Les .XV. joies de mariage*, publiées par Jean Rychner, Genève, Droz (Textes littéraires français, 100), 1963.
- Enguerran de Monstrelet, *Chronique*, édité par Louis Douët d'Arcq pour la Société de l'histoire de France, Paris, Renouard, 1857-1862.
- Philippe de Commines, *Mémoires*, édité par Joseph Calmette, Paris, Belles Lettres (Classiques de l'histoire de France au Moyen Âge, 3, 5, 6), 1924-1925.

16^e siècle (283 209 mots)

- Lettres de Jean Calvin, 1^e partie*, recueillies et publiées par Jules Bonnet, Paris, Librairie de Ch. Meyrueis et compagnie, 1854.

29. Les œuvres sont présentées dans l'ordre chronologique de leur composition.

Pantagruel de François Rabelais, Lyon, C. Nourry, 1530.

Etienne Jodelle, *Cléopâtre captive*, édité par Charles Marty-Laveaux à partir des textes imprimés de 1574 et 1583, Paris, Lemerre, 1868.

Les essais de Michel de Montaigne, Volume 1, Verdun, P. Villey et Saulnier, 1595.

17^e siècle (290 962 mots)

La veuve, dans *Œuvres* de Pierre Corneille, publiées par M.Ch Marty-Laveaux, Paris, Hachette, 1910.

L'illusion comique, dans *Œuvres complètes* de Pierre Corneille, Paris, F. Didot, 1855.

Le discours de la méthode, dans *Œuvres de Descarte*, publiées par Victor Cousin, Paris, F.G. Levrault, 1820.

La Princesse de Clèves, Paris, Claude Bardin, 1689.

Jacques Bénigne Bossuet, *Discours sur l'Histoire universelle*, Paris, Sébastien Madre-Cramoisy, 1681.

Bernard le Bovier de Fontenelle, *Entretiens sur la pluralité des mondes*, Lyon, Leroy, 1820.

Jean Racine, *Athalie, Tragédie*, Paris, Denys Thierry, 1691.

Thomas Corneille, *Médée, Tragédie en musique*, Amsterdam, Antoine Schelte, 1695.

Verbes issus de la préverbatation en *-en* (< *in*) et période estimée de la première attestation³⁰

Latin

embler, emboire, emmettre, empeindre1, empeller, empendre, emperer, emperir, empirer, emplager, empler, emplier, empliquer, emplir, employer, emposer, empreindre, empreinter, emprimer, emprunter, emputer, enceindre, enceinter, enchanter, encire, encliner, enclore, encoulper, encreper, endicter, endire, endormir, enducer, enduire, endure, enfler, enfondre, enformer, enfouir, enfreindre, engeindre, engendrer, enger, engerer, engigner, engloutir, engurgiter, enhorter, enjoindre, enjurer, enquérir, encrire, enseigner, ensieuwer, enspirer, ensuivre, entamer, enteindre, entendre, ententer, enter, entinter, entordre, entoxiller, entoxiquer, entraire, envahir, envochier, envoluer

10^e siècle

enamer, envelopper

11^e siècle

embattre, embroncher, empoindre, enchasser, enconnaître, encroître, enhaïr, enhaïter, enranger

12^e siècle

embahir, embaisser, embesogner, embriver, embroyer, emmaigrir, emmêler, emmieudrer, emparager, emparler, empasser, empenser, emplaider, emplaindre, empleurer, empleuvoir, emprendre, empresser, empulenter, enardre, enberser, enchapeler, encharger, enchauffer, enchercher, encheoir, enchoisir, encoïllir, encomplir, encompter, enconchier, enconsuivre, enconter, encontredire, enconvoyer, encoudre, encourroucer, encovir, encraventer, encroisier, encultiver, endêver, endresser, enfermer, enficher, enfier, enfoer, enfondrer, enfourrer, enfrémir, enfrener, enfumer, engarder, engarnir, engehir, engeler, engénoir, engrever, engrogner, enguier, enhabiter, enhalcier, enhausser, enhériter, enhicier, enhumilier, enjangler, enjeter, enjouir, enlacer, enlaisser, enlier, enluer, enmouvoir, ennichier, ennommer, ennoter, enocher, enoeuvrer, enoindre, enoster, enpreier, enraidir, enruire, enrungier, ensaïgner, enseller, enserrer, ensevelir, ensoigner, ensuffrir, ensulenter, entâcher, entailler, entapiner, entarier, enteser, entonner, entorsier, entouïller, entourner, envaleir, envirer, envoucher

13^e siècle

embrûler, embacler, embailler, embaisser, emboisier, embramir, embriser, emmembre, empartir2, empeindre2, emperdre, emprier, emprouver, enaguser, enairer, encerner, enchanger, enchosier, encirographer, encombattre, encommencer, enconforter, encontrepenser, encontrevaleir, enconvenancer, enconvenir, encoucher, encoupler, encouvrir, endauber, endemander, endeviner, endevoir, endoler, enenflier, enexiller, enfendre, enflechir, enforcer, enfouler, enfournir, enfrotter, enfubler, engagner, engaiter, engarer, engronder, engrucer, enguluser, enhatir, enherrer, enjouer, enlire, enluer, enmanier, enmentiver, enmirer, ennavrer, ennouer, enoïr, enoïter, enpurchasser, enrésouer, enreter, enricher, enromancer, enrovir, ensaisir, ensaner, ensentir, ensouagier, ensourdre, ensovenir, entardier, entaster, entemprer, entempter, entenir, entolir, entomir, entravailler, entraverser, entribouler, envendenger, enverdir

14^e siècle

emforjurer, emmenuiser, emmeurtrir, emmouïller, empercevoir, emplaquer, empourrir, empuer, empuisnier, enatiser, enblessier, encertefier, enchallenge, enchastrer, enchevaucher, enconduire, enconseiller, encurer, enevenir, endoubler,

30. Recensement obtenu à partir du dépouillement du *Larousse de l'ancien français, du moyen français et du français classique*, du DMF, de l'*Anglo-Norman dictionary*, du *Petit Robert* et du *TLFi*. Les graphies des verbes données sont celles qui sont les plus récemment attestées dans les dictionnaires. Les verbes homonymes sont distingués à l'aide d'un numéro, p. ex. *empeindre1* et *empeindre2*.

endouer, enfaire, enfarcir, enfleirer, enfretter, enfroisser, engermer, enguerpir, enhardier, enhonir, enmourdrer, enmusier, enorner, enpaier, enpainer, enraisnier, enratefier, enravoyer, enremercier, enremirer, enrigoler, enrrire, enrrouler, ensavourer, ensignifier, ensouffler, ensupplier, entapir, enterminer, entraiter, entrancher, entroubler, entrousser, entrouver, envenir, envoier

15^e siècle

encrier, eneswiller, engisir, embercier, emblâmer, emmonter, emmuteler, emplanter, empossesser, enabler, enamener, enarguer, encesser, enclamer, encombler, enemmener, enfasciner, enfenestrer, enfortifier, enheaumer, emmarier, emprocurer, enpursivre, enramener, enséjourner, ensemer, insertir, ensevrer, envendre, empotionner, engraver

16^e siècle

encapitonner, encouardir, enlustrer, ennoyer, ensoucier, embarbouiller

17^e siècle

embraquer